

AUTORISATION DE PRISES DE VUE ET DE REPRODUCTION (photographies et films)

DECLARATION INDIVIDUELLE

J'autorise l'AFIS, ou le prestataire qui interviendra pour son compte, à me photographier et à me filmer et à utiliser ces sources pour les besoins de communication de l'AFIS.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise les Services communication missionnés par l'AFIS à enregistrer, reproduire et communiquer au public les photographies et séquences vidéo prises pendant la finale, par tout moyen qu'ils jugeront utile : retransmission en direct, article de presse, revue, plaquette promotionnelle, sites Internet institutionnels.

Les bénéficiaires de l'autorisation s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des photos et films susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ou à toute autre exploitation préjudiciable. De même est exclue toute exploitation à caractère commercial.

Nom de l'entité :

Nom / Prénom	Adresse courriel	Signature

A retourner à : afis@afis.fr